

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents,
tenue à l'école Notre-Dame-du Sacré-Cœur de Saint-Marc , le vingt-cinq
septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Joanie boutin, parent
Philicia Alie, parent
Catherine Ouellet, directrice adjointe

M. Kevin Chabot
Alain Albert, directeur

ABSENCES

Mmes Anne Demers, parent (présidente)
Charlène Côté-Barbe (parent)
Anne-Marie Morasse, enseignante
Margot Lafleur, enseignante
Julie Cloutier, enseignante
Mélanie Caron, personnel de soutien

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19h06.

Mot de bienvenue de Madame Catherine Ouellet.

**NOMINATION D'UN(E)
SECRÉTAIRE
D'ASSEMBLÉE**

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Alain Albert se propose.

CE-0859-23 **II EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Joanie Boutin,
QUE Monsieur Alain Albert agisse comme secrétaire
d'assemblée.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

Madame Catherine Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-0860-23 **II EST RÉSOLU** sur proposition de
Monsieur Kevin Chabot,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel
que rédigé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION
DU PROCÈS –VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DU
28 SEPTEMBRE 2022.**

CE-0861-23 Le procès-verbal n'a pas pu être adopté, faute de gens présents l'an dernier. Il sera adopté lors de la prochaine rencontre en octobre

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL
2022-2023 ET
PRIORITÉS POUR
L'ANNÉE 2023-2024**

Madame Catherine Ouellet nous expose le contenu du rapport annuel 2023. Elle se permet également de nommer les priorités pour 23-24.

CE-0862-23 **II EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Philicia Alie,
QUE le rapport annuel soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DES
RÔLES ET
RESPONSABILITÉS DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Catherine Ouellet dresse la liste des responsabilités du conseil.

Pour y arriver, elle propose une vidéo aux parents. Cette vidéo traite du rôle du conseil d'établissement.

**NOMINATION DU
PRÉSIDENT**

Il est proposé que Madame Catherine Ouellet agisse à titre de président d'élection. Elle accepte.

Président d'élection :
Madame Catherine Ouellet

**NOMINATION DU
SECRÉTAIRE
D'ÉLECTION**

Il est proposé que Monsieur Alain Albert agisse comme secrétaire d'élections. Il accepte.

Secrétaire d'élection :
Monsieur Alain Albert

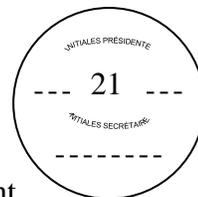
**POSTES
DISPONIBLES : 3
REPRÉSENTANTS DE
PARENTS POUR UN
MANDAT DE 2 ANS ET 2
POSTES DE PARENTS
POUR UN MANDAT DE
UN AN**

Les élus sont :

Madame Joanie Boutin, pour un mandat de 2 ans;
Madame Charlène Côté-Barbe, pour un mandat de 2 ans;
Madame Philicia Alie, pour un mandat d'un an.

**ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT ET
D'UN SUBSTITUT AU
COMITÉ DE PARENTS**

Ce point sera traité lors du prochain conseil d'établissement.



**INFORMATIONS SUR
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DE
PARENTS (OPP)**

Madame Catherine Ouellet expose les grandes lignes concernant l'OPP.

CE-0863-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Joanie Boutin,
QUE l'OPP de St-Marc-La Corne soit fonctionnelle
et active.

ADOPTÉE.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0864-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Monsieur Keven Chabot,
QUE l'assemblée soit levée.

Il est 20 h 05.

ADOPTÉE.

Alain Albert, secrétaire